



# Les infrastructures maritimes

## DONNÉES DE CADRAGE

### Ports de pêche :

- 9 ports de débarquement dont 3 de vente : Erquy, Saint-Quay-Portrieux, Loguivy-de-la-Mer
- 1.100 emplois directs : pêche, criées, métiers du mareyage et de la transformation
- Produits de la pêche : 20.600 tonnes, 52 millions d'€ de chiffre d'affaires en 2009
- Produits du mareyage : 68 millions d'€ (17.000 tonnes de produits transformés)

### Plaisance :

- 28 ports de plaisance
- 14.500 places d'accueil, dont 10.000 dans des ports qui proposent des services aux plaisanciers
- 31.560 bateaux immatriculés, une flotte active estimée à 17.000 unités

### Ports de commerce :

- 4 ports de commerce
- 2 généralistes : Ports du Légué et de Tréguier
- 2 de bornage : Ports de Lézardrieux et de Pontrieux
- 593.000 tonnes de marchandises dont près des 2/3 dans le Port du Légué (+7 % en 1 an)

## PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS DES PORTS DE COMMERCE

### Le Légué (Saint-Brieuc, Plérin)

- 8 postes à quai
- Elévateur à sangles pour les navires (pêche, voilier, catamaran) jusqu'à 350 tonnes
- Aire de carénage avec récupération des eaux de lavage
- Cabine de peinture
- 3 grues de manutention

### Tréguier :

- 3 postes à quai
- 1 grue portuaire hydraulique

**Pontrieux :** 1 poste à quai de 80 m

**Lézardrieux :** 1 poste à quai

## ■ La pêche

283 navires, dont 30 pratiquent la pêche hauturière, constituent la flottille de pêche costarmoricaine. Ces entreprises emploient 750 marins embarqués dont près du tiers au large (données 2009).

9 ports de débarquement sont répartis sur le littoral des Côtes d'Armor dont 3 dotés d'une criée de vente : Loguivy-de-la-Mer, Erquy et Saint-Quay-Portrieux. Ces deux derniers, où sont basés les navires hauturiers, concentrent la majorité des emplois, des tonnages et de la valeur débarquée. Les ports de Paimpol et du Légué (Saint-Brieuc, Plérin) sont, quant à eux, équipés d'engins de levage importants d'une puissance respective de 70 et 350 tonnes.

## ■ La plaisance

Le long des 350 km de côtes du département, 14.500 places sont référencées. La trentaine de ports de plaisance concentre l'essentiel de cette offre (10.000 places). A cela s'ajoutent les 4.500 places dans d'autres ports ou mouillages en mer. Loin d'être un frein au développement de la filière nautisme, cette diversité de l'offre d'accueil et de services aux usagers est, au contraire, un élément favorable à la pratique de la plaisance.

Le Schéma d'orientation de la plaisance, lancé par le Département en 2004, rappelle l'ambition maritime des Côtes d'Armor et confirme la volonté de développer la filière plaisance notamment par :

- l'amélioration de l'environnement et des services,
- le développement de l'aspect économique de la plaisance,
- l'augmentation des capacités d'accueil.

## ■ Les ports de commerce

593.000 tonnes de marchandises ont transité par les 4 ports de commerce des Côtes d'Armor en 2008. Le Légué, principal site du département, est actuellement le 5ème port de marchandises de Bretagne.

Les ports du Légué et de Tréguier assurent l'importation et l'exportation de marchandises dans l'hinterland (zone géographique d'attraction du port). Les principales importations concernent des produits utilisés dans l'agriculture et l'industrie, notamment agro-alimentaire : engrais, tourteaux, bois... Les matériaux extraits de carrières (kaolin, kerphalite) et la ferraille constituent l'essentiel du tonnage exporté. Les trafics, surtout européens, sont assurés par des caboteurs de 1.500 à 4.000 tonnes.

Dans les ports de Pontrieux et de Lézardrieux, qui reçoivent uniquement des sabliers, sont déchargées les cargaisons de sable et de maërl provenant des sites d'extraction marine proches de la côte.



# Perspectives

## ■ Pêche

La filière pêche est de plus en plus concernée par les lois et règlements européens qui visent à la **protection de la ressource**. Elle doit également relever le défi du respect de l'environnement et résoudre les contraintes économiques et financières liées, notamment, à la hausse continue du prix du carburant.

Malgré une complémentarité entre produits issus des pêches hauturières et côtières, la filière pêche en Côtes d'Armor est en pleine mutation.

La flottille, diversifiée, couplée à la qualité des produits débarqués, à l'amélioration permanente des infrastructures portuaires (agrandissement du port d'Erquy...) et aux savoir-faire des ateliers d'expédition et de transformation sont autant d'atouts qui faciliteront cette mutation.

## ■ Commerce maritime

La modernisation du port du Légué, avec notamment la mise à flot de l'avant port qui autorisera l'accostage de navires de plus fort tonnage, permettra au principal port de commerce des Côtes d'Armor de s'inscrire sur la route des échanges commerciaux européens.

## ■ Plaisance

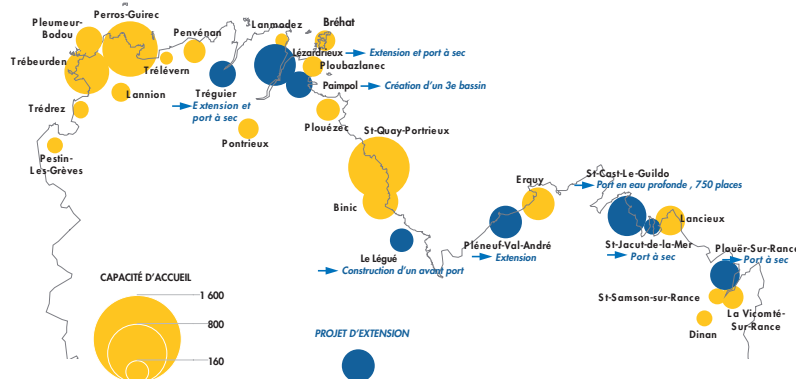
Engagé en 2004, le Schéma départemental d'orientation de la plaisance prévoit une augmentation sensible des capacités d'accueil : 3.000 places supplémentaires en 10 ans.

La construction du nouveau port en eau profonde à Saint-Cast-le-Guildo, inauguré en juillet 2009, est un des éléments essentiels prévus dans ce schéma (780 places sur pontons, 300 places de mouillage).

Plusieurs autres projets sont à l'étude :

- extension du port à flot de Lézardrieux (prévu en 2011),
- fermeture de l'avant port du Légué,
- création d'un 3ème bassin à Paimpol,
- projet d'agrandissement du port de Tréguier,
- aménagement de ports à sec à Lézardrieux, Pléneuf-Val-André, Saint-Jacut-de-la-Mer et Tréguier.

### Les ports de plaisance en Côtes d'Armor La capacité d'accueil et les projets d'extension



Sources : Conseil Général des Côtes d'Armor - Cartographie : CAD22 - mars 2009



**Votre contact**  
Sylvie CAP  
Tél. : 02 96 58 06 63  
Email : scap@cad22.com